

Choix master (général ou carrière judiciaire)

Par **besoindereponse**, le 23/04/2015 à 17:48

Petite interrogation ? [smile17]

Pour le choix du master 1 les profs nous dissent de ne pas trop se spécialiser tout en sachant que pour trouver un emploi il faut se spécialiser... (certes en M2 mais est-ce assez ?)

Un M1 carrière judiciaire est-il trop spécialisé, faut-il préférer un M1 droit privé général ?
[smile7]

Par **bulle**, le 24/04/2015 à 07:13

Bonjour,

Un M1 carrières judiciaires ne vous mènera que vers un M2 carrières judiciaires et ne vous aidera pas à trouver un emploi mais à passer des concours uniquement.

Vers quelle matière exactement souhaitez-vous vous orienter ?

Par **Yn**, le 24/04/2015 à 09:33

[citation]Pour le choix du master 1 les profs nous dissent de ne pas trop se spécialiser tout en sachant que pour trouver un emploi il faut se spécialiser...[/citation]

On vous dit vraiment ça ? Les enseignants, qui dirigent également les M2, savent bien que le M1 est une première orientation : tu optes pour l'étude d'une branche du droit (civil, affaire, pénal, social, etc.).

Selon moi, à la fin du M1, tu as une bonne connaissance générale de la branche du droit étudiées. A partir du M2, tu peux commencer à acquérir une véritable spécialisation (comprendre une vraie maîtrise).

Bref, la question est toujours la même : quel est ton projet ?

Par **besoindereponse**, le 24/04/2015 à 12:19

J'aimerais devenir juriste dans une association d'aide aux victimes.

M1 carrière judiciaire est-ce uniquement pour les concours ? (plusieurs personnes le suivent pour devenir juriste en association ou autres, dans le domaine du droit pénale...)

Par **Franki**, le **24/04/2015** à **21:58**

Bonjour,

Et que me conseillez-vous pour être CPIP ? (conseiller d'insertion et de probation en prison)

merci d'avance

Par **bulle**, le **26/04/2015** à **11:06**

Bonjour,

[citation]J'aimerais devenir juriste dans une association d'aide aux victimes.

M1 carrière judiciaire est-ce uniquement pour les concours ? (plusieurs personnes le suivent pour devenir juriste en association ou autres, dans le domaine du droit pénale...)

[/citation]

@besoindereponse: Si vous souhaitez être juriste en assoc dans le domaine du droit pénal suivez un parcours droit pénal. Oui, pour moi le M1 carrières judiciaires mène au M2 du même nom puis aux concours.